



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## ATLANTIC CO – Constitution de société

**Référence : L012645**

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 26 août 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

ATLANTIC CO Société par actions simplifiée au capital de 10.000 € siège social : 33, quai des Voiliers 56640 ARZON

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à ARZON du 18 août 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination : ATLANTIC CO

Siège : 33 quai des voiliers, 56640 ARZON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : L'achat, la vente, la location et gestion de bateaux à moteur, voiliers neufs et occasion

L'achat, vente et distribution en gros ou détails de tout article lié au nautisme

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement

La participation de la société par tous les moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription, ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : SEA & PLEASURE CIE, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 7 500 euros, dont le siège social est 3 Rue de la fontaine, 66750 SAINT-CYPRIEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 530 504 331 RCS PERPIGNAN, représentée par Monsieur Jonathan BOUTBOUL, gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VANNES.

Pour avis : Le Président

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---

[Consulter cette annonce en ligne](#)